

**CONCOURS
C-ADPEC-24-25-01**

**ANIMATRICE OU ANIMATEUR DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET DE
L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
ÉCOLE SECONDAIRE BON-PASTEUR ET LES ÉCOLES PRIMAIRES DU PÔLE 5
ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JACQUES-CASULT**

(Lieu principal d'affectation : 166, chemin des Pionniers Ouest, L'Islet)

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible (jusqu'au 4 octobre 2024 avec possibilité de prolongation)

STATUT

Professionnelle ou professionnel en remplacement à temps complet (31,5 heures/semaine)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction de l'établissement.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'animatrice ou animateur de développement personnel et de l'engagement communautaire comporte plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités à caractère communautaire, humanitaire et d'intériorité visant à favoriser chez les élèves une meilleure connaissance de soi, ainsi que le développement de leur autonomie et leurs responsabilités pour contribuer à une société harmonieuse et solidaire dans le respect des droits et libertés de conscience. L'animatrice ou l'animateur offre aux élèves des occasions pour s'ouvrir à la diversité, notamment culturelle, corporelle, sexuelle afin de valoriser et favoriser un climat scolaire de bienveillance et de bien-être.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

L'animatrice ou l'animateur de développement personnel et de l'engagement communautaire conçoit, planifie, organise et anime des activités qui permettent aux élèves de développer leur intériorité et leur conscience sociale, de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société, ainsi que d'établir des liens entre leur vie personnelle, leurs valeurs, aspirations et engagement communautaire.

Elle ou il accompagne individuellement ou collectivement les élèves qui ont besoin d'approfondir des questions particulières ou de solutionner des difficultés rencontrées dans leur vie personnelle, sociale ainsi que dans leur engagement communautaire.

Elle ou il sensibilise l'ensemble des partenaires de l'école à la responsabilité qui leur incombe de faciliter le cheminement personnel, social et communautaire de l'élève; elle ou il informe et conseille la direction sur la réalité et les besoins des élèves par rapport à leur vie personnelle, sociale et communautaire.

Elle ou il se concerta et collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire et soutient ceux-ci, le cas échéant, en proposant des activités qui répondent à leur besoin d'information ou de formation concernant le monde de l'intériorité et de l'engagement communautaire.

Elle ou il participe à la conception et la diffusion de l'information aux parents et aux organismes présents dans la communauté sur les différents aspects du service d'animation pour le développement personnel et de l'engagement communautaire et, le cas échéant, se concerta avec eux pour favoriser le développement des élèves aux plans de leur vie personnelle, sociale et de leur engagement communautaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié comportant des cours dans les domaines suivants :

- Animation ;
- Anthropologie ;
- Social.

TRAITEMENT

Taux horaire entre 28,57 \$ et 47,39 \$

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, au plus tard le **23 septembre 2024** à 16 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 9 septembre 2024

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.